



N° 85 - Juin 2016

Le Sarrysien

Bulletin d'informations municipales



Sommaire :

- Le mot du maire
- Actualités
- Le budget prévisionnel
- Les commissions
- Etat civil
- Délibérations du Conseil Municipal
- Un événement à Sarry
- La recette
- Le portrait
- Les associations
- Sarry au fil du temps
- Manifestations

SARRY

Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi : de 13h30 à 17h30

Mercredi : de 13h00 à 17h30

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Permanence téléphonique du lundi au vendredi

03 26 65 87 02

contact.mairie@sarry-champagne.net

www.sarry-champagne.net



La collecte en faveur des Restos du cœur, le 16 janvier 2016



Carnaval, le 12 mars 2016



Repas des anciens, le 17 janvier 2016



Exposition « Les mots d'animaux - le zoo »
Bibliothèque du 1er au 30 juin 2016



Le mot du Maire

L'été s'installe. Les employés municipaux ont fleuri les massifs de la commune. De nombreux épouvantails se cachent dans notre village, ici et là, pour le plus grand bonheur des curieux.

Je vous invite à parcourir les rues de Sarry et à découvrir ce que l'on pourrait appeler parfois des chefs d'œuvres.

L'éclairage public de notre village étant très vétuste et gourmand en énergie, nous avons entamé sa rénovation depuis plusieurs années. De nouveaux lampadaires éclairent la place du commerce. Bientôt, ce sera le tour de la rue du Thermot, face à l'école, en souhaitant que ces nouveaux luminaires apportent toute satisfaction.

La période des vacances approche, la vigilance reste de mise. Je vous rappelle l'adresse électronique suivante participation.citoyenne@sarry-champagne.net pour signaler tout fait inhabituel.

Cet été encore, vous pourrez profiter des différentes animations organisées par les associations sarrysiennes. Je vous invite à y participer selon vos disponibilités.

En attendant les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances et un bel été.

Bien cordialement
Hervé Maillet

Réouverture du café

Nous avons l'honneur de vous annoncer la réouverture du café dans la deuxième quinzaine de juillet.

Monsieur et Madame Guimaraes, restaurateurs en Seine-et-Marne, ont décidé de se rapprocher de leur fille et de reprendre le bar tabac à Sarry. Ils réalisent actuellement des travaux de rénovation et de mise aux normes pour assurer le fonctionnement de leur activité.

Leur installation va permettre d'offrir à nouveau, les services de café, bar, tabac et de la Française des jeux. Celui-ci contribuera également au dynamisme du centre commercial du village.

Souhaitons-leur réussite et prospérité dans leur projet.

Actualités - Informations pratiques

L'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu

À compter de 2016, la direction générale des finances publiques crée un nouveau service en ligne : l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR).

Pour les usagers non imposables, l'ASDIR devient le document de référence et remplace l'avis de non-imposition qui n'existe plus à partir de cette année. Pour les usagers imposables, l'ASDIR détaille les différentes sources de revenus du foyer fiscal et présente son revenu fiscal de référence, ainsi que le montant de l'imposition.

Pour les contribuables qui effectuent leur déclaration de revenus en ligne, l'ASDIR est disponible immédiatement sur Internet dès la signature électronique de leur déclaration de revenus.

Pour les usagers qui continuent à effectuer la déclaration de revenus format papier, l'ASDIR leur sera adressé par courrier au cours de l'été 2016, mais sera également disponible dans l'espace « Particuliers » du site www.impots.gouv.fr

Par conséquent, à partir de cette année, les services fiscaux ne délivreront plus de copie d'avis d'imposition au guichet.

La prime d'activité

Vous pouvez peut-être bénéficier de la prime d'activité?

La prime d'activité est destinée aux personnes exerçant une activité professionnelle.

A compter du 1er janvier 2016, elle remplace le "RSA activité", ainsi que la prime pour l'emploi.

Elle est accessible dès 18 ans.

Elle peut aussi être attribuée aux étudiants ainsi qu'aux apprentis.

Son montant est calculé en fonction de la composition familiale et des ressources du foyer. Il varie donc, que vous soyez en couple ou non, avec ou sans enfant à charge. Les changements qui interviennent (séparation, vie de couple, fin ou reprise d'activité, départ ou arrivée d'une personne à charge) sont pris en compte tous les 3 mois.

N'attendez plus et faites une simulation en suivant le lien: www.caf.fr/aides-et-services/les-services-en-ligne/estimer-vos-droits/simulation-prime-d-activite

Simulation du montant, demande de la prestation ou déclaration de ressources, etc, toutes les démarches sont accessibles sur le site www.caf.fr

Interdiction des sacs plastiques à usage unique en caisse à partir de juillet 2016

Initialement prévue pour le 1er janvier 2016, l'entrée en vigueur du décret sur l'interdiction des sacs de caisse en plastique à usage unique, qu'ils soient gratuits ou payants, sont tous interdits à partir de juillet.

À cette date, seuls pourront être distribués pour emballer les marchandises dans les points de vente :

- les sacs plastiques réutilisables épais (vendus ou non en caisse), quelle que soit la matière plastique utilisée,
- les sacs pour emballage alimentaire, distribués en rayon boucherie, poissonnerie ou pour la pesée des fruits et légumes en vrac par exemple, quelles que soient l'épaisseur et la matière plastique utilisée,
- les sacs constitués d'une autre matière que le plastique (papier, carton, tissu, etc.),
- les sacs compostables constitués de matières biosourcées, c'est-à-dire à base de matière végétale (amidon par exemple).

Tous les commerces sont concernés, aussi bien les supermarchés que les marchés en plein air ou les commerces de proximité : boulangerie, épicerie, pharmacie, station-service...

À partir du 1er janvier 2017, l'interdiction est étendue :

- aux sacs en matières plastiques à usage unique non compostables, destinés à l'emballage de marchandises aux points de vente autres que les sacs de caisse, notamment les sacs distribués en rayon,
- aux emballages plastiques non biodégradables et non compostables, pour l'envoi de la presse et de la publicité (mise sous blister).

En 2020, ce sera au tour de la vaisselle jetable en plastique (gobelets, verres et assiettes jetables) d'être interdite, sauf si elle est compostable en compostage domestique et constituée de matières biosourcées.

Actualité - Informations pratiques (suite)

Plan canicule

Vous êtes une personne âgée ou handicapée, isolée ou vulnérable, vivant à domicile ?

Vous pouvez bénéficier sans aucun frais, d'un accompagnement personnalisé.
Il vous suffit de contacter le secrétariat de la mairie de Sarry au 03.26.65.87.02

Vous êtes un parent, un voisin, vous pouvez également inscrire l'un de vos proches, avec son accord.

Numéros de téléphone utiles :

- Canicule Info Service : 0800.06.66.66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Mairie de SARRY : 03.26.65.87.02 (9h à 12h et de 13h30 à 17h)

Retrouvez les arrêtés municipaux sur

<http://sarry-champagne.net/>



Le budget prévisionnel

Voyons en détail la prévision budgétaire 2016 :

Les équipements nécessaires à l'équipe technique :

- motopompe, luxmètre, détecteur de métaux, aspirateur, défonceuse, débroussailleuse, souffleur, tronçonneuse d'élagage, batterie matériel électroportatif, bétonnière
- balayeuse de rue pour 16 000 €

Autres investissements :

- Trois tableaux numériques pour équiper les écoles : 10 000 €.
- Travaux de mise en sécurité de l'entrée d'agglomération (Grande rue) : 121 000 €, éclairage public de la place du Commerce, remplacement des horloges de commande d'éclairage public.
- Réfection de la toiture du centre commercial (versant ouest) réalisée en 2015 : solde réglé cette année pour 25 000 €.
- Lasure bardage du gymnase : 3 000 €.
- Travaux de voirie 2016 : 78 000 € prévus au budget, 60 000 € suite à l'appel d'offre.
- Travaux d'accessibilité du cimetière : 10 500 €.
- Nettoyage et peinture de deux terrains de tennis : 9 500 €.

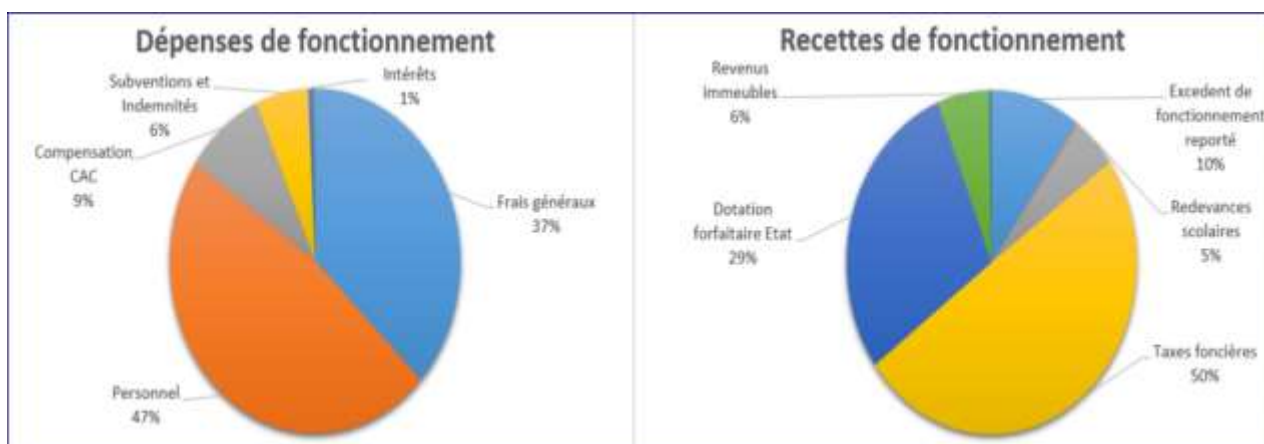
Ce sont les recettes de vos impôts, taxes d'habitation et foncières, des dotations de l'Etat, des revenus de locations des immeubles de la commune, du remboursement de la TVA sur les investissements de 2014, des subventions d'investissements et de l'emprunt pour les projets de voiries qui permettent de couvrir ces dépenses.

Certaines dépenses de fonctionnement peuvent être contenues, voire abaissées, d'autres subissent l'inflation générale des prix.

De nouvelles charges apparaissent, telles le contrôle des bouches à incendie pour près de 3 000 €, les frais d'actes d'urbanisme (permis de construire, d'aménager...) pour le même montant, l'entretien de réseaux pluviaux... Ces services n'étant plus assurés gratuitement par les organismes institutionnels.

D'autres projets sont reportés, notamment l'aménagement de l'espace vert route de Sogny, nécessitant 25 000 € de financement, ou la remise en état de certaines rues qui nécessiteraient de l'entretien...

Le budget prévisionnel (suite)



Les subventions

DEMANDEURS / BENEFICIAIRES	MONTANT
Amicale des fêtes de Sarry (reversement du produit des emplacements de la brocante)	3 050 €
Anciens combattants de Sarry-Moncetz	300 €
Association Familles Rurales de la Blaise	1 400 €
AUDC (agence d'urbanisme de Châlons)	2 084 €
CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique)	2 084 €
Commission culturelle de Sarry	6 500 €
Coopérative scolaire école élémentaire	650 €
Coopérative scolaire école maternelle	400 €
Foyer rural l'Eveil de Sarry	5 000 €

Les cotisations du CLIC et l'AUDC qui sont basées sur le nombre d'habitants, passent par le compte subventions.

En priorité, sont subventionnées les associations sarrysiennes qui le demandent. A noter : le COS ne perçoit pas de subvention, car la commune prend en charge les travaux des courts de tennis.

Après discussion en conseil, il a été établi que le rôle de la municipalité n'est pas de prélever de l'impôt pour redistribuer aux associations caritatives ou autres, notamment dans un contexte de restriction budgétaire. Les associations de droit privé ne sont donc pas aidées, le particulier pouvant contribuer à financer celle de son choix, contre un crédit d'impôt.



Les commissions

Voirie

Les travaux de voirie

Nous avons déjà expliqué dans des publications antérieures, le projet de sécurisation de la Grande rue.

Ces travaux se feraient de pair avec la rénovation du réseau d'eaux usées que la Communauté d'Agglomération de Châlons envisage d'entreprendre en 2017 sous cette rue. Par la même occasion, les réseaux aériens de téléphonie et d'électricité seraient enfouis, les candélabres renouvelés.

L'étude progresse, les chiffres tombent. Le montant de ces travaux ne pourra être débloqué que par tranches, sur plusieurs années.

En septembre-octobre, la conduite d'eaux usées située sous la voirie entre la route de Sogny et le lotissement des Carouges sera certainement remplacée par le service assainissement de la CAC. Cela engendrera des perturbations de circulation durant la période de ces travaux et permettra par la suite, la réalisation des travaux cités ci-dessus.

Le passage surélevé à l'entrée de Sarry n'est plus aux normes et la vitesse doit être réduite à cet endroit. Nous avons inscrit au budget 2016, l'aménagement d'une portion de route, redessinée pour plus de sécurité. C'est par un léger rétrécissement de la voie et un tourne-à-gauche plus court que nous espérons parvenir à ce résultat. Ces travaux pourraient être réalisés en fin d'année.

Mobilier urbain

Du mobilier de voirie (bancs, poubelles cendriers, supports vélos, de la signalétique et des panneaux) va être installé dans le village.

L'entretien des voiries

Les travaux d'entretien suivants sont envisagés :

- La réfection d'une partie de la rue Chantereine,
- Le revêtement actuellement déformé de la place de parking pour personnes à mobilité réduite derrière la place du Commerce,
- La place de l'allée de Champagne,
- Une légère remise en état de la rue des Jardins en attendant des travaux plus conséquents (actuellement limitée à 30 km/h),
- Les trottoirs du quartier du Hameau
- Diverses reprises de revêtement...

pour un montant de 35 000 €.

L'éclairage public

Un montant de 60 000 € est alloué aux travaux suivants :

- Un programme de remplacement de lampadaires sphères par des têtes d'éclairage à leds est en cours
- Une remise en état et aux normes des armoires d'éclairage public
- L'éclairage de la place du commerce vient d'être remis à neuf
- Celui de la rue du Thermot, au niveau des écoles

Tout un programme, mais ce n'est que le quotidien de la vie d'une commune !

Les commissions

Affaires scolaires

Les services et les activités périscolaires

L'année scolaire touche à sa fin et les enfants vont profiter de leurs vacances bien méritées. Les services périscolaires organisés par la municipalité sont bien fréquentés. Pour le troisième trimestre, la fréquentation moyenne par jour est de :

- 88 enfants à la cantine,
- 16 à l'étude surveillée,
- 20 à la garderie du soir de 16h15 à 17h30,
- 12 à la garderie de 17h30 à 18 heures.

De plus, 61 enfants sont inscrits à la garderie du matin et 8 à la garderie du midi.

Après quelques problèmes au second trimestre (désistements d'animateurs, difficultés de recrutement, manque d'inscriptions), les activités périscolaires se sont bien déroulées au troisième trimestre.

A l'école élémentaire, 11 enfants pratiquent les échecs et 18 s'adonnent à la danse. A l'école maternelle, 8 enfants sont initiés à la musique. Toutes ces activités sont encadrées par des animateurs qualifiés qui font partager leur passion. Elles ont pour but de faire découvrir aux enfants, une activité artistique, culturelle ou sportive.

La commission affaires scolaires a déjà quelques pistes pour l'aménagement de nouvelles activités. Elle travaille sur l'assouplissement du système d'inscription à tous ces services périscolaires.

Les sorties

Les enfants de grande section sont allés à Boulton-aux-Bois. C'est l'aboutissement du projet de travail de l'année sur le vent et l'eau.

En moyenne section, les enfants se sont rendus à Saint Brice Courcelles pour assister à un théâtre de forme.

En petite section, les enfants travaillent sur « le bonhomme en pain d'épice » et ont visité des boulangeries. Ils étudient aussi la naissance et la croissance des papillons. Ils se sont rendus en Haute-Marne, à Courcelles-sur-Aujon

Tous les enfants et l'équipe pédagogique de l'école maternelle ont préparé activement les olympiades avec la mise en place d'ateliers d'équilibre, de lancer et de courses, travaillés en motricité tout au long de l'année.

Les classes de CE1 et CE2 ont visité le site d'Alésia et les classes de CM1/CM2, le château de Vaux le Vicomte. Les classes de CP/CE1 ont effectué une sortie nature.

Pour le projet « Sarry, capitale de l'humour et de l'épouvantail », des épouvantails ont été réalisés par l'école maternelle et par l'école élémentaire.

Equipements informatiques

La 3^{ème} et dernière classe de l'école maternelle sera équipée d'un projecteur numérique, ce qui ravit les enfants et les enseignants. En élémentaire, deux nouvelles classes vont, quant à elles, en être équipées.

La classe mobile répond aux besoins et à l'envie de l'équipe enseignante. Il subsiste quelques difficultés de connexion qui ont été prises en compte.

Sport

Un préfabriqué de l'école élémentaire a été aménagé comme salle de sport, ce qui permet de pratiquer de nouvelles activités. Du matériel sportif a été commandé grâce notamment, à la subvention de l'Amicale des Parents d'Elèves de Sarry (APES) pour le confort des enfants et pour une meilleure utilisation pédagogique.

Kermesse et remise des dictionnaires

Comme chaque année, la kermesse du 25 juin clôture l'année scolaire et ce même jour, la mairie offre un dictionnaire aux élèves de CM2 (choix des enfants). Toute l'équipe municipale félicite les enfants et leur souhaite une belle réussite au collège.

Les commissions

Affaires scolaires (suite)

Bonne retraite à Claudine FEGER

Claudine Feger a débuté sa carrière à Sarry en effectuant des remplacements en 1991. Par la suite, elle a été titularisée à l'école maternelle.

Après ces 25 années de bons et loyaux services, elle fait valoir ses droits à la retraite, avec le regret de ne plus côtoyer nos enfants.

L'équipe municipale remercie Claudine pour son efficacité, sa disponibilité et son dévouement et lui souhaite de profiter pleinement de cette nouvelle vie !

Affaires sociales

Restos du cœur

Les membres de la commission affaires sociales, aidés de bénévoles (17 personnes au total) et de 6 enfants du conseil municipal des jeunes se sont investis une nouvelle fois dans la collecte annuelle pour les Restos du cœur et SOS bébés (la 22ème). Pour cet appel à la générosité des Sarrysiens, le 16 janvier, trois camions ont circulé à travers le village. Deux dépôts (à la mairie et au Petit Sarrysien) étaient également en place.

Un repas sur le pouce, partagé entre les bénévoles le temps de midi, a amené convivialité et dynamisme.

Comme à l'accoutumée, de nombreux Sarrysiens ont ouvert volontiers leur porte et donné leur participation ou sont venus déposer leurs dons. Près de 900 kg (500 l'an dernier) de denrées alimentaires, des produits de puériculture ainsi que 1 097 € (1 231 € l'an dernier) ont été remis aux 2 associations.

La commission des affaires sociales remercie toutes les personnes qui ont contribué au bon fonctionnement de la journée ainsi que les donateurs.

Repas des aînés

La municipalité, en collaboration avec l'amicale des fêtes, a organisé le traditionnel repas dansant des aînés de la commune, âgés de plus de 64 ans.

Ils étaient 218 présents le dimanche 17 janvier à la salle des fêtes. Pour l'occasion, la salle avait été préparée par les employés municipaux. L'orchestre « Génération 80 » qui a fait danser bon nombre d'invités, animait la journée (prestation offerte par l'amicale des fêtes).

Le maire, Hervé Maillet, s'est adressé à ses convives, en faisant notamment le point sur les réalisations 2015 et sur les projets à venir.

Les enfants du conseil municipal des jeunes ont également présenté leurs actions.

Cette journée fut, cette année encore, une réussite avec l'occasion de retrouver des connaissances autour d'un bon repas, dans une ambiance conviviale et festive. Tous les convives ravis se sont séparés, impatients de se retrouver l'année prochaine.

Fin janvier, les membres de la commission affaires sociales accompagnés des enfants du conseil municipal des jeunes ont distribué 41 colis (40 l'an dernier) aux personnes âgées de plus de 80 ans résidant à Sarry, qui n'ont pas participé au repas des anciens.

Cette distribution appréciée est l'occasion d'un moment de partage intergénérationnel.

Les commissions

Environnement et cadre de vie

Sarry prend soin de son environnement

On a tendance à l'oublier : notre commune fait partie du palmarès 2015 du concours des villes et villages fleuris avec **3 fleurs**.

Depuis 1997, le département de la Marne détient le trophée national du département fleuri. Ce label, décerné par le conseil national des villes et villages fleuris, récompense 22 départements en France pour leur action en faveur de l'embellissement du cadre de vie. En 2015, la Marne a compté 179 communes labellisées de 1 à 4 fleurs dont la commune de Sarry.

Quels sont les éléments d'appréciation du jury qui passe dans la commune en début d'été ?

- Patrimoine paysager et végétal (arbres, arbustes, vivaces, fleurs, entretien des espaces verts),
- Cadre de vie et développement durable (propreté, gestion de l'eau, entretien et rénovation du patrimoine),
- Animations et valorisation touristique (participation des habitants, des enfants et des actions pédagogiques).

Pour cet été, la commission Environnement et Cadre de Vie a pris la décision de changer petit à petit le mode de fleurissement. Des plantes vivaces, plus écologiques et plus économiques, vont remplacer dans certains massifs, les fleurs habituelles. Le jury des villes et villages de France, qui encourage les communes aux économies d'arrosage, saura, sans doute, apprécier ce changement.

Arrêt des produits phytosanitaires

La loi impose aux collectivités l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires au 1^{er} janvier 2017. Dès à présent, des mesures ont été prises afin que les employés communaux n'utilisent plus ces produits. Ils sont désormais à la « mode binette » pour désherber. Une belle mesure écologique et environnementale qui devrait être suivie par tous les Sarrysiens. En effet, chaque habitant est tenu d'assurer le désherbage devant sa résidence afin que Sarry reste une commune propre et agréable à vivre.

Un arbre coupé, un arbre replanté

Même si dans Sarry, nous avons pu nous rendre compte de certaines coupes d'arbres, l'objectif des membres de la commission reste atteint avec **un arbre coupé, un arbre replanté**. Les arbres concernés ont été coupés par obligation, pour éviter tout accident.

Sarry s'agrandit, ses espaces verts aussi : l'environnement à Sarry en quelques chiffres

Les espaces verts de Sarry sont constitués de surfaces de gazon, de massifs floraux, de massifs arbustifs ou plantes vivaces, d'arbres, de haies et d'éléments de mobilier urbain.

Nous nous sommes « amusés » à dénombrer leur surface, leur nombre, et nous vous dévoilons ces chiffres plutôt impressionnants:

- Surface de gazon : 94 866 m² soit près de 10 hectares
- Massifs floraux : 300 m² (10 000 € de fleurs chaque année)
- Massifs arbustifs et plantes vivaces : 1 998 m²
- Arbres : 772 unités
- Haies de conifères et arbustes variés : 4 467 mètres
- Éléments de mobilier urbain (bancs, poubelles...) : 164 unités
- Allées en gravier : surface à évaluer (cimetières...)

Chaque extension du village génère de nouvelles surfaces à entretenir. L'exemple du lotissement du Jardin des Vignes accroît la surface de gazon de 3 000 m² et de 150 m de haies.

Le matériel de plantation et d'entretien des gazons ainsi que le personnel, au nombre de 5 en pleine saison, doivent être performants, pour que votre cadre de vie soit agréable et de qualité.

Une personne indélicate se sert régulièrement dans les massifs fraîchement plantés. Si vous l'apercevez en action, n'hésitez pas à prendre une photo et appelez les services de la mairie qui se chargeront d'alerter la police.

Les commissions

Environnement et cadre de vie (suite)

Les haies gênantes sur le domaine public

Trop d'arbres et de haies empiètent sur le domaine public. Chacun a le devoir de couper ses haies et ses arbres en limite de propriété.

De plus, avec l'abandon du désherbage chimique dans notre commune, les tâches vont devenir plus fastidieuses. Aussi, le maire a décidé de vous demander un petit effort en prenant un arrêté municipal vous incitant à entretenir les abords de votre propriété (herbes poussant entre votre mur et le revêtement du trottoir par exemple). La commission environnement compte sur votre compréhension pour agir en ce sens.

Matinée de l'environnement

Pour la 11^{ème} année, le conseil municipal des jeunes a organisé la matinée de l'environnement le 17 Avril pour un ramassage de débris et déchets, dans les rues et les chemins de la commune.

Les nuisances sonores des dimanches et jours fériés

Afin de respecter la tranquillité des voisins, un petit rappel : les nuisances sonores sont interdites les dimanches et jours fériés (tonte de pelouse, bétonnière, etc...). Merci de bien vouloir respecter l'arrêté municipal du 06 novembre 1991.

Bâtiments

Les bâtiments communaux : du travail en perspective !!!

23 !... C'est le nombre de bâtiments communaux de Sarry. Ils sont entretenus régulièrement et principalement par les employés municipaux.

Durant l'année 2015, de nombreux travaux de peinture ont été réalisés, dont la rénovation extérieure de la salle du 3^{ème} âge. Comme annoncé dans le bulletin de décembre 2015, notre commune est dans l'obligation de mettre tous les bâtiments recevant du public, aux normes de mise en conformité à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, d'ici 2018.

Le coût des travaux est estimé à plus de 300 000 euros. Une partie des travaux sera réalisée par les employés municipaux. Par conséquent, la dépense globale devrait diminuer. En effet, les premiers travaux ont débuté avec la mise aux normes des toilettes de la salle du 3^{ème} âge. Les employés ont également vitrifié le parquet de cette salle.

Les travaux de mise en conformité ont débuté dans les écoles :

- accessibilité des toilettes réalisée durant les vacances d'avril,
- organisation de la signalétique.

En parallèle, des travaux électriques viennent d'être réalisés à l'école élémentaire afin que les élèves puissent travailler sur tablette dans les salles de classe.

En début d'année, les employés ont réalisé des travaux de rénovation au presbytère. L'aménagement de l'entrée du cimetière, route de Moncetz, va être réalisé au cours de l'année avec des travaux de terrassement pour la mise en accessibilité. Viendront ensuite de plus gros chantiers en 2017 et 2018, avec la mise aux normes de la maison des associations et du bâtiment du COS.

De nombreux projets sont donc prévus dans ces 23 bâtiments communaux, sans compter tous les travaux quotidiens de plomberie, d'électricité, de menuiserie, de maçonnerie ou de peinture. Cette année, la réfection de la lasure sur le bardage du gymnase et le remplacement d'une partie de clôture des terrains de tennis sont programmés.

Les commissions

Conseil des jeunes

Le 5 décembre 2015, le conseil des jeunes de Sarry a souhaité rencontrer Lucien RENARD. L'historien local est venu évoquer les noms donnés aux rues de notre commune.

Les jeunes avaient préparé une liste de quelques noms atypiques afin de comprendre comment certaines dénominations ont pu être données.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Lucien RENARD a souhaité préciser que les premiers Sarrysiens se sont installés à proximité de la Blaise, il y a 3 000 ans. C'est principalement pour être près de l'eau, mais pas à proximité immédiate de zones inondables (pas au bord de la Marne).

En ce qui concerne les noms des rues, ceux-ci peuvent être donnés d'après leur position (rue Haute, rue du Bas...), en souvenir d'un personnage connu nationalement ou localement (rue Jean RENAULT, ancien maire de Sarry).

La rue des Jardins tient son nom d'un chemin bordé d'une haie sauvage qui longeait l'arrière des propriétés où se trouvaient les jardins potagers.

C'est également le cas des rues du nouveau quartier à la sortie de Sarry vers Moncetz (Cépages, Pressoir, Treille, Sarments...) : elles ont toutes été dénommées pour nous remémorer que des vignes étaient cultivées autrefois dans ce secteur de Sarry.

Certains noms perdent leur explication au fil des années en raison des modifications des modes de vie, par exemple.

C'est le cas de la rue de l'Abreuvoir : c'est la rue qui était empruntée par les vaches pour aller les faire boire.

Mais aussi de la rue Chantereine : autrefois, les grenouilles étaient appelées des raines. En passant dans cette rue qui est située le long de la Blaise, on entendait les grenouilles chanter.

Cependant, malgré les nombreuses recherches effectuées, des noms de rues restent sans origine certaine :

La ruelle des Vocats tient peut-être son nom de vacca (la vache) transformé au fil du temps en vocats : c'était une rue fréquentée par les vaches, entre fermes et pâtures...

Retrouvez la rubrique Histoire de Sarry sur notre site Internet
www.sarry-champagne.com



Etat Civil

Naissances

18 novembre 2015	HUSSON Marceau
14 décembre 2015	MAYER Kentin
09 janvier 2016	TOUPET Ethan
19 janvier 2016	VALLET CHARTIER Margaux
11 février 2016	DROUET Léane
29 février 2016	YAHIAOUI Louisa
09 mars 2016	DELÉTAINE Ethan

Décès

23 décembre 2015	BERTHELOT Ginette
13 janvier 2016	BOURLON Philippe
16 février 2016	LAPEBIE Jean
09 mai 2016	THENOT Reine

Mariages

17 décembre 2015	MARIANI Jean-Luc et SELLAMI Nathalie
16 avril 2016	COUVELAÈRE Anthony et PETIT Pauline
14 mai 2016	GROSS Hans et PIAT Sandrine
04 juin 2016	DUPUIS Pierre et DENISOT Lorane
04 juin 2016	LEFEVRE Virgile et MAILLET Elodie

Délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2015

- Rapport 2015 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : la restitution de la compétence eau pluviale à compter du 1er novembre 2015 ; la définition de l'intérêt communautaire en matière de voirie (applicable sur les attributions de compensation 2016)
- Demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) 2016 pour l'acquisition d'équipement numérique pour le groupe scolaire : vidéoprojecteurs interactifs

SÉANCE DU 29 FEVRIER 2016

- Adhésion au service d'encaissement des recettes publiques locales par internet : titres payables par internet (TIPI)
- Redevance pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par GRDF
- Maintien du régime indemnitaire, dans l'attente de la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
- Modification simplifiée du PLU (plan local d'urbanisme) précisant les modalités de la mise à disposition du public
- Convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion
- Création d'un emploi permanent d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe
- Création d'un poste de saisonnier «entretien des espaces verts » dans le cadre d'un contrat unique d'insertion contrat d'accompagnement dans l'emploi
- Approbation du PAVE (plan d'aménagement des voiries)

SÉANCE DU 04 AVRIL 2016

- Affectation du résultat de l'exercice 2015
- Présentation et vote du compte administratif 2015
- Vote des taux d'imposition en relation avec le budget primitif 2016
- Approbation de proposition de zonage d'assainissement (collectif pour Sarry)
- Proposition d'inscription de travaux de voirie dans le budget primitif afin de pouvoir démarrer les demandes de subventions.

SEANCE DU 23 MAI 2016

- Approbation de la modification du PLU
- Cession par l'association foncière de parcelles situées pont Pillard, rue des Prières et rue des Bleuets.
- Suppression d'un poste d'adjoint technique et d'un poste d'adjoint d'animation à temps partiel.
- Création d'un poste d'adjoint d'animation à 29/35^{ème}.
- Création d'un emploi permanent à temps non complet, d'adjoint technique à 16/35^{ème}.



Toutes ces délibérations
sont consultables en détail
sur le site de Sarry

www.sarry-champagne.net



Un évènement à Sarry

Messe télévisée

La messe dominicale du 3 avril dernier a été célébrée en l'église Saint Julien de Sarry. Filmée pour l'émission « le jour du Seigneur » et diffusée en direct sur France 2, elle a rassemblé de nombreux paroissiens.

L'église Saint Julien a été choisie car une reproduction du tableau de « Jésus Miséricordieux » a été accrochée dans l'Eglise en 2013, à l'initiative du Père Grégoire Herman (prêtre de la paroisse). Ce tableau ayant été peint à la demande de Sainte Faustine, déclarée apôtre de la miséricorde, l'équipe du « jour du Seigneur » a donc choisi de fêter le dimanche de la miséricorde à Sarry.

Ce fut une vraie aventure et un véritable challenge pour la petite paroisse des Mothées qui se devait d'assurer la meilleure prestation possible.

Cela a été l'occasion de former des servants d'autel. La chorale et tous les instrumentistes ont su faire corps pour assurer la qualité des chants et morceaux choisis. Toutes les forces vives de la paroisse ont eu l'opportunité de s'investir.

Cette belle messe télévisée suivie par 800 000 téléspectateurs était une invitation à entrer dans cette année sainte de la miséricorde. Cet évènement restera gravé dans les mémoires.

Une recette

Nous reprenons notre petit bonhomme de chemin qui nous mène, cette fois-ci, chez Madame Laurent Thérèse. Sarrysienne depuis sa naissance, Thérèse enfant, rencontre Raymond lors des réunions de catéchisme. Ils grandissent ensemble au village. Ils se marient et s'installent en 1956, Grande rue où se trouve leur demeure dans laquelle ils vivent depuis.

Thérèse nous propose aujourd'hui, une recette intitulée " Lustucru " venant de sa grand-mère Jeanne.



Les ingrédients :

- 750 ml de lait
- 15 biscuits roses de Reims
- 3 œufs entiers
- 7 morceaux et 100 g de sucre
- 2 cuillères à soupe de rhum

Faire un caramel avec 100 g de sucre et un peu d'eau. Badigeonner ensuite un moule à manqué avec cette préparation.

Faire bouillir le lait avec 7 morceaux de sucre. Ajouter 2 cuillères à soupe de rhum. Laisser ensuite tiédir. Casser les 15 biscuits roses de Reims dans un saladier. Incorporer les 3 œufs battus, bien mélanger, puis verser le tout dans le moule. Poser celui-ci dans un grand plat contenant 1/3 d'eau, enfourner et laisser cuire au bain-marie pendant 45 minutes à 1 heure.

Laisser refroidir votre dessert puis placer dans le réfrigérateur pendant quelques heures. L'idéal est de le réaliser la veille.

Bon appétit !

Le portrait d'une Sarrysienne



Christiane PELGRIN Artiste verrier

Artiste depuis toujours, née à Châlons-sur-Marne et Sarrysienne depuis 1971, Christiane Pelgrin est attirée par la lumière, les couleurs et la transparence du verre. C'est une femme élégante, parée de bijoux de sa propre création.

Après une formation auprès de maîtres verriers à Paris, elle installe « l'atelier du vitrail » à Sarry en 2001 et devient membre de la chambre syndicale nationale du vitrail. Elle obtient même le « Domus d'or ».

Christiane rénove et crée des vitraux pour des particuliers ou des collectivités, dans la plus pure tradition des maîtres verriers d'autrefois. Elle désire avant tout partager sa passion et faire découvrir son art qui mêle le feu et les minéraux.

L'art du vitrail exige une combinaison de techniques diverses : dessiner, découper, plomber, souder, peindre, mastiquer, cuire. C'est un travail minutieux que cette artiste verrier explique aux enfants lors de ses interventions dans les écoles.

En fonction de la demande et surtout pour faire plaisir, Christiane crée des objets très diversifiés, allant du vitrail le plus classique jusqu'à des œuvres à thème (insertion du verre dans du bois) en passant par des objets d'art de la table et des bijoux créés au chalumeau. Elle utilise la technique du fusing, du thermoformage et des perles au chalumeau.

Son atelier est suffisamment spacieux pour accueillir une dizaine de personnes lors des stages de « glass création » (3 ou 4 par an) où "*seule la créativité compte*".

Présente à certains marchés artisanaux, Christiane PELGRIN nous invite aussi à venir visiter son atelier situé 8, la Fosse Hallée, lors des journées portes ouvertes qui ont lieu en début d'année scolaire. C'est pour l'artiste, l'occasion de présenter toutes ses œuvres et même d'en créer de nouvelles autour d'un thème.

C'est pour nous tous l'occasion de rencontrer une vitrailliste passionnée !

Zoom sur les associations

Sarry, un village où il fait bon vivre ! Expression bien connue de tous !

Le public en général et les Sarrysiens en particulier, contribuent par leur participation, à cette dynamique. N'oublions pas que derrière chaque activité ou animation, il y a les organisateurs !

Toutes les associations connaissent leur succès par les activités proposées (plus de 70) afin de satisfaire au mieux les attentes de chacun. Elles fonctionnent grâce aux bénévoles qui œuvrent au sein de chacune d'elles.

Que ce soit dans le domaine sportif, culturel ou des loisirs, vous pouvez trouver un moyen de satisfaire vos envies ou votre curiosité.

L'ensemble des activités, des services et des manifestations contribue au cadre et à la qualité de vie de chacun et fait vivre notre village.

A noter que cette année, une des associations, certainement la plus connue, l'Eveil, va fêter ses 50 ans d'existence !

La publication « L'Eveil Infos » distribuée chaque mois, nous informe régulièrement des événements et nous rend compte des activités proposées. Dans ce même journal, sont également rappelés tous les services proposés par la bibliothèque Germaine Maillet, dont les prestations offertes ne manquent pas d'évoluer (portage, liseuse, etc...).

Un grand merci à tous les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps au bon fonctionnement de ces diverses associations. Merci à vous tous qui, par votre participation, assurez leur pérennité !

Vous pouvez retrouver sur le site internet www.sarry-champagne.net, toutes les coordonnées de ces associations :

La commission culturelle, l'amicale des fêtes, l'Eveil, le COS (club omnisport de Sarry), l'APES (amicale des parents d'élèves de Sarry-Moncetz), Sarry-humour.com, familles rurales des 2 villages de la Blaise.

Visite du site internet

Vous cherchez un renseignement sur Sarry :

- La vie au village,
- Une information sur les écoles,
- Les menus de la cantine scolaire,
- Les coordonnées et horaires de la mairie,
- Les coordonnées d'une association,
- Une délibération du conseil municipal,
- Un arrêté municipal,
- Une information sur l'eau, les déchets...
- L'histoire de Sarry,
- Les événements à venir,
- Un retour sur une manifestation passée,
- ...



Consultez notre site Internet www.sarry-champagne.net

Une mine d'informations mises à jour quotidiennement si nécessaire.

Afin qu'il soit davantage « votre » site internet, vous pouvez adresser, par le biais du formulaire de contact, vos remarques ou proposer des sujets que vous souhaiteriez voir insérés sur le site.



Code de la route

Le Sarrysien aurait-il des problèmes de vue ou roule-t-il sans permis ?

Que se passe-t-il à Sarry ?

Un nombre impressionnant de Sarrysiens et de non Sarrysiens ne connaît plus son code de la route ou ne sait plus lire un panneau !!

Petit test :

Que signifie ce panneau ?



- Je peux aller tout droit ou tourner à droite
- Je peux tourner à gauche
- Interdiction de tourner à gauche

Si vous avez répondu « b », vous êtes invité(e) à repasser ou à relire votre code de la route.

Nous vous rappelons que le non-respect de l'interdiction « du tourne à gauche » sur les différentes sorties donnant sur la RN 44 peut vous occasionner une contravention de 4^{ème} classe soit une amende de 135 euros et une perte de 4 points, mais surtout provoquer un accident sur cette route qui est déjà très accidentogène et mortelle.

Le jeu en vaut-il la chandelle ???



Signé : Un Sarrysien excédé !



Devinette

Qui suis-je ? :

On me trouve dans les rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts
 J'empêche les enfants de jouer
 Je suis abandonné par mes propriétaires qui ne peuvent pas me ramasser
 Il paraît que je porte bonheur quand vous me marchez dessus avec le pied gauche
 (cela reste à prouver !!).
 Je ne sens pas la rose.

Vous avez trouvé ?

Nous comprenons que les chiens ne savent pas ramasser leurs excréments mais les maîtres le peuvent...

Alors pour le « bien vivre ensemble », merci de faire le nécessaire !



Sarry au fil du temps

Les appellations de SARRY

Tout d'abord, il faut rappeler une règle ou plutôt une absence de règle : jusqu'à l'époque récente où tout le monde ou presque a su lire et écrire, les noms propres, tant de personnes que de lieux, s'écrivaient comme ils s'entendaient. Par exemple, dans le même acte, le prêtre pouvait citer Sarry à plusieurs reprises en l'écrivant différemment à chaque fois, selon l'inspiration du moment.

L'extrait de la carte de Cassini présenté ci-dessous en est un autre exemple. Cette carte du XVIII^e siècle, commandée par Louis XV, a donné du travail aux trois générations de Cassini qui l'ont établie. Le tracé d'une telle carte est fait par plusieurs personnes.

Les villages y sont représentés par leur église. C'est le cas de Sary.

Un second dessinateur a placé d'autres repères. Pour lui la croix et le moulin sont à Sarry. Les paroisses voisines sont Chepy et Sogni.

Donc on se trouve devant un aimable mélange Sarri, Sary... sans qu'on puisse attribuer une période précise à l'usage de l'une ou l'autre de ces appellations.

Mais avant... Il faut faire appel aux spécialistes de l'histoire des mots. A toutes les époques, on a raccourci et déformé les mots pour les rendre plus faciles à dire ou à mémoriser.

L'étymologiste Dauzat cite, dans son dictionnaire des noms de lieux, Satureiecum en 1028 (avec un e). Il lui trouve pour origine un nom d'homme, Saturius en latin, associé au suffixe -acum.

P.L. Carrez dans son histoire du château de Sarry cite aussi Satureiacum de 1028 (avec un a), puis Sarreium en 1133, puis Serré, Serry, Sarrey, Sarrei, Sarri, Sary, Sarry. Sarri est écrit en 1184 pour la première fois et Sarry apparaît en 1317.

On trouve encore Sary en 1921 sur un acte de décès, mais là, il s'agit d'une erreur car à cette époque le nom de Sarry est officiellement fixé.

Finalement, de toutes ces dénominations en concurrence, SARRY l'a emporté.

Retrouvez cet article dans la rubrique Histoire de Sarry sur notre site Internet

www.sarry-champagne.com



Manifestations

Rencontre motards

Le samedi 11 juin, a eu lieu la seconde rencontre des motards sarrysiens. Vingt cinq personnes étaient présentes pour une virée moto dans le vignoble champenois. 220 km parcourus, 65 communes traversées et une halte pour le repas à Prouilly, chez une viticultrice. Une bonne journée qui a permis aux participants de faire connaissance tout en assouvissant leur passion.



Feux de la Saint-Jean

Le samedi 25 juin : retraite aux flambeaux, suivie du feu d'artifice.

Un été encore très actif à Sarry

Théâtre des routes le 26 juin,
Barbecue et spectacle de feu le 22 juillet,
Concert d'été le 12 août.
(voir le tract vert inclus dans votre bulletin).

Brocante

Le dimanche 11 septembre 2016, organisé par l'Amicale des fêtes.

Roller

Le parcours de la balade en rollers organisée par le conseil des jeunes de Châlons-en-Champagne passera sur le territoire de Sarry le 16 septembre.

Exposition de peintures et dessins

Les 1er et 2 octobre, organisée par la commission culturelle.

Loto

Le 8 octobre, organisé par l'Amicale des fêtes.

Soirée beaujolais

Le 19 novembre, organisée par l'Amicale des fêtes.

